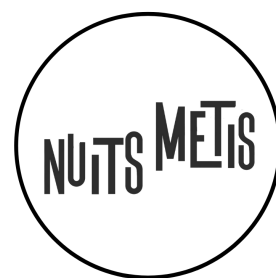




# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	VENTS METIS	
	Cycle d'Ateliers de Pratiques Musicales d'Ensemble avec des instruments à vents de Fanfare, pour débutants	
PARTENAIRE	NUITS METIS	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
2 <sup>nd</sup> degré	Miramas	Musiques actuelles
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture	Mettre en œuvre un processus de création	Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	Concevoir et réaliser la présentation d'une production	Mettre en relation différents champs de connaissances
Appréhender des œuvres et des productions artistiques	S'intégrer dans un processus collectif Réfléchir sur sa pratique	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
Samuel Lartisien (musicien clarinetiste, chef d'orchestre)  Farid Chouali (musicien percussionniste)  Cinéma le Comédia de Miramas pour la restitution	5 séances de Pratique musicale d'ensemble, d'instruments à vents de Fanfare (Trompette, Trombone, clarinette, saxophone, percussions...)	Découverte et initiation à un instrument à vent.

## PRÉSENTATION DU PROJET



Dans le cadre du partenariat avec l'Académie d'Aix-Marseille, Nuits Métis propose un Parcours d'Education Artistique et Culturelle, de découverte d'une pratique musicale d'ensemble avec des instruments à vent de Fanfare, pour des débutants, durant l'année scolaire 22/23.

La méthode pédagogique est basée sur l'oralité, l'écoute, le mimétisme et la conscience du groupe, du son collectif. En effet, la pratique musicale d'ensemble avec des débutants est déjà expérimentée dans de nombreux projets en France (cf Orchestre à l'école, les Fabriques Orchestrales Juniors du Festival Villes des Musiques du Monde, El sistema en Amérique Latine...).

Depuis 3 années, sur Miramas, Nuits Métis expérimente le développement de la pratique musicale d'ensemble avec des instruments à vents de Fanfare, avec le musicien Samuel Lartisien, accompagné par le percussionniste Farid Chouali.

Nuits Métis possède un parc d'instruments à vents qui permet d'intervenir avec des groupes.

Avec ce projet, Nuits Métis souhaite développer les actions de sensibilisation et de découverte de cette pratique, afin de consolider et amplifier le groupe intergénérationnel MIRABRASS BAND, composé d'amateurs qui répètent régulièrement au Centre Social Giono de Miramas, tous les lundis soirs, de 18h à 20h, avec le musicien Samuel Lartisien.

Ce projet Vents Métis 22/23 sera proposé à 3 classes du second degré (Collèges, Lycées Général, Technique Professionnel) de Miramas. Chaque classe effectuera le parcours suivant :

Séance 1 : Découverte des différents instruments.

Séance 2 à 5 : Chaque jeune choisit un instrument, et le pratique pendant 4 séances.

Séance 6 : Organisation d'une petite restitution, au Cinéma le Comédia, dans le cadre d'une séance scolaire de cinéma, autour d'un film sur des expériences de Fanfare abordant le vivre ensemble (ex Les Virtuoses, film sur une Fanfare dans le Nord de l'Angleterre).

Ce projet permet de développer la sensibilité artistique des jeunes et de contribuer à leur développement personnel. La pratique artistique multiplie les émotions, les échanges et facilite également les apprentissages et l'engagement citoyen. Il s'agit aussi de développer les capacités d'écoute, de compréhension, d'élargir leur culture, leur parcours personnel.

L'ensemble du projet sera filmé, afin de garder une trace vidéo de 5 minutes. Nous ferons intervenir un jeune réalisateur professionnel. La vidéo sera diffusée sur notre site internet, et ceux de nos partenaires.

Les classes participantes doivent prendre en charge leur transport (pour la séance au Cinéma Le Comédia de Miramas)

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Pour chacune des classes :

- 5 séances de Pratique Musicale d'Ensemble de 2h avec le musicien Samuel Lartisien accompagné du percussionniste Farid Chouali
- 1 Restitution au Cinéma le Comédia de Miramas, dans le cadre d'une séance de cinéma scolaire,
- 1 séance bilan avec les élèves dans chaque classe

## CONTACTS

### Nuits Méris

Martine Chouali / [nuitsmetis@gmail.com](mailto:nuitsmetis@gmail.com) / 06 87 26 43 36

### DAAC – Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Peggy RAGO : Responsable domaine musiques actuelles / 06 46 35 21 44

[daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :

mail professionnel nominatif [prenom.nom@ac-aix-marseille.fr](mailto:prenom.nom@ac-aix-marseille.fr)

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

**VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.**

**VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »**

## MODALITÉS FINANCIÈRES

Coût du projet pris en charge par Nuits Méris.

Les transports sont à la charge de l'établissement.

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi-juin 2022.